

*PIERRE ROSANVALLON*

**L'ÉTAT  
EN FRANCE  
DE 1789 À NOS JOURS**

**ÉDITIONS DU SEUIL**

*27, rue Jacob, Paris VI<sup>e</sup>*

*Introduction : Penser l'État* . . . . . 7

Le règne des évidences : la vision d'une histoire simple. Les conditions méthodologiques d'une histoire de l'État : les quatre impératifs de déglobalisation, de hiérarchisation, d'articulation, de totalisation. Les figures du rapport État-société. Le cas français.

I. LE LÉVIATHAN DÉMOCRATIQUE

1. *Le vieux et le neuf* . . . . . 19

Les limites de la thèse toquevillienne de la continuité. Nécessité de distinguer dans l'histoire de l'État le processus de rationalisation et le processus de démocratisation. La Révolution française ne fait que poursuivre le premier alors qu'elle marque une rupture dans le second. La révolution de la transparence au cœur de la transformation de l'État moderne.

2. *La transparence financière* . . . . . 27

Les enjeux intellectuels et politiques d'une plus grande transparence. La question fiscale et l'avènement d'un État régulier. Le premier vote du budget, en 1814, marque une étape décisive.

3. *Les nouveaux usages de la statistique* . . . . . 37

Gouverner et compter : la tradition de l'arithmétique politique. Le développement de la statistique morale et des

grandes enquêtes sociales dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'effort de connaissance statistique complète les mécanismes de la représentation politique.

4. *L'idéal du gouvernement à bon marché* . . . . . 49

L'élection des fonctionnaires pendant la Révolution française. La distinction de l'employé et du fonctionnaire. La conception française du pouvoir exécutif : la vision utopique d'une administration purement mécanique. La critique de la bureaucratie qui en résulte. L'idéal du gouvernement à bon marché.

5. *L'administration comme problème* . . . . . 61

Le paradoxe français : le culte de l'État voisine avec une organisation très déficiente de la fonction publique. La réticence à former des grands administrateurs. La difficulté de penser le pouvoir administratif en est la cause. Puissance du citoyen et misère de l'administré.

6. *Administration, politique et société* . . . . . 75

Les trois modes de régulation pratique des rapports entre l'administration et le pouvoir politique : l'épuration, la décentralisation, la démocratisation. Le conflit de l'intérêt général et de la volonté générale : État et service public ; le problème du statut des fonctionnaires ; administration et technocratie politique. Le juge, le fonctionnaire et l'État de droit.

## II. L'INSTITUTEUR DU SOCIAL

1. *La spécificité française* . . . . . 95

La suppression brutale de tous les corps intermédiaires pendant la Révolution érige l'État en instance de production du social : il est amené à combler le vide de sociabilité et le déficit de régulation engendrés par la destruction des anciennes corporations. Comparaison entre la France et l'Angleterre.

2. *Produire la nation* . . . . . 100

L'État producteur de la nation : le remodelage du territoire, la lutte contre les patois, la réforme métrologique. La différence entre la centralisation ancienne et la centralisation moderne. Le monopole public comme moyen de l'égalité. L'école de la France.

3. *Gérer une société d'individus* . . . . . 111

L'œuvre de Napoléon : la réorganisation administrative de 1800. L'efficacité limitée de cette centralisation. On ressent le besoin de gouverner aussi les esprits. La constitution de pôles intermédiaires de gestion entre l'État et la société civile : les expériences de régulation néo-corporatives qui y sont liées.

4. *Changer l'homme* . . . . . 118

La crainte de la décomposition sociale. L'objectif de régénération sociale et morale et le développement d'une science de l'homme. La volonté de changer l'homme ou d'infléchir sa conduite : l'asile et la prison comme champs d'expérimentation. La dimension utopique de l'État moderne.

5. *L'État hygiéniste* . . . . . 128

La question de l'hygiène publique transforme les catégories de privé et de public. La révolution pastorienne entraîne une nouvelle vision de l'interdépendance entre les individus. La perspective d'un État hygiéniste et d'une « bio-politique ». Elle ne se confond pas avec celle de l'État-providence.

### III. LA PROVIDENCE

1. *Les paradoxes de la continuité entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle* . . . . . 139

Le programme de l'État-providence est formulé dès 1789. Mais les formes de l'assistance sociale restent pratiquement celles de l'Ancien Régime. Le rôle des hôpitaux et des

hospices. Un système hétérogène et inégalitaire d'action sociale. L'État est pratiquement absent du dispositif d'assistance au XIX<sup>e</sup> siècle.

2. *Les tensions de la modernité démocratique* . . . . . 151

L'émergence de la notion de « droits sociaux ». Ils sont pensés comme des droits-limites pendant la Révolution. La radicalisation du problème au XIX<sup>e</sup> siècle, le développement du paupérisme apparaissant lié au fait même de l'industrialisation et ne résultant plus seulement de la malchance ou des conduites individuelles. Les débats sur le droit au travail : le rapport entre les « droits-libertés » et les « droits-créances ». La critique de l'industrie et la volonté de réencadrer la solidarité dans la société. Le caractère pragmatique des politiques sociales correspond à la difficulté de leur donner une base philosophique.

3. *Le tournant social-républicain*. . . . . 167

L'essor de la mutualité après 1848 et le développement des sociétés de secours mutuel. L'assurance comme nouvelle modalité de régulation sociale. Léon Bourgeois et la philosophie solidariste : les conditions du dépassement des contradictions antérieures. Les lois sociales de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le débat sur l'assurance obligatoire. La naissance des assurances sociales en 1928 et la réduction du champ de l'assistance

4. *De la Sécurité sociale à l'État-providence* . . . . . 184

La naissance de la Sécurité sociale et le développement de l'assurance-chômage. Le sens de l'État-providence : figure paradigmatique de l'extériorité sociale, effacement de la distinction entre assurance et assistance, extension des assurances obligatoires. La crise de l'État-providence.

#### IV. LE RÉGULATEUR DE L'ÉCONOMIE

1. *Questions de méthode*. . . . . 199

Critique de la notion d'interventionnisme, trop globale pour être opératoire. Les actions de l'État à incidence écono-

mique peuvent renvoyer aux tâches de l'État de police ou de l'État protecteur. Elles se distinguent dans ce cas de la fonction de régulation proprement dite.

2. *L'État conservateur-propulsif* . . . . . 203

L'État de police. Il présente au XIX<sup>e</sup> siècle des traits nouveaux du fait de l'effondrement de l'ancienne société de corps. La différence est de nature et pas seulement de degré. L'État protecteur-protectionniste : les objectifs sociologiques du protectionnisme. La méfiance vis-à-vis du développement industriel et la critique de l'économie politique qui en découle. La politique des grands travaux et le rôle des ingénieurs des grands corps techniques. Du contrôle à l'impulsion.

3. *1914-1918 : problèmes et leçons* . . . . . 226

Les impératifs économiques et industriels de la mobilisation militaire. L'étatisme lié à l'économie de guerre a seulement été conjoncturel, il n'a pas constitué le prodrome d'un État régulateur et planificateur. Le mouvement des idées dans l'entre-deux-guerres : la recherche d'un État rationnel ; la naissance de l'idée de planification ; la difficile pénétration des idées keynésiennes ; l'opposition des socialistes à l'idée d'économie organisée.

4. *L'État keynésien modernisateur* . . . . . 243

Le nouveau regard que la société française porte sur l'État après 1945. Les nationalisations et la planification. Le sens de la révolution keynésienne. La comptabilité nationale et la prévision économique. L'impératif de modernisation. Les figures de l'État modernisateur : l'éducation économique et industrielle de la nation, la stratégie des grands projets, la gestion étato-corporative. Le tournant des années 1980.

*Réflexions finales* . . . . . 269

Continuités et ruptures dans l'histoire de l'État. La spécificité du cas français. L'avenir de la forme étatique.

<i>Annexes</i> . . . . .	281
1. La croissance quantitative de l'État, problèmes de mesure et d'interprétation.	
2. L'évolution des structures ministérielles.	
<i>Orientation bibliographique</i> . . . . .	301
<i>Index</i> . . . . .	363